Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260910-20261101-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-11-01

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 16
votants : 19

Séance du 10 septembre 2026

OBJET : réhabilitation de la salle omnisports : devis serrurerie

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1er septembre 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, FRABOULET C, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V.

Absents excusés : FOULFOIN F. qui a donné pouvoir à CLEZIO P.
LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
LE BORGNE PY qui a donné pouvoir à JEGLOT B.

Secrétaire de séance : MAUVIEUX O.

Brigitte Jéglot, Adjointe au Maire, informe que le COPIL s'est réuni le 1er septembre pour étudier les propositions du lot serrurerie (hors marché). Ce lot concerne la fabrication et la pose de cloisons avec grillage pour box de rangement des équipements destinés aux clubs de sport avec portes et serrures.
4 entreprises ont été consultées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Fer d'Acier d'un montant de 10 100 € HT.

La dépense sera mandatée en section d'investissement.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 15 septembre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor